

Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 12 mars 2021 à 14h30
Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)

EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION

Les délégués du Syndicat Mixte EPTB Vilaine se sont réunis le **vendredi 12 mars 2021 à 14h30** Espace Beausoleil à Pont-Péan (35), pour le Comité Syndical sous la présidence de Monsieur Jean-François MARY.

Ordre du jour :

Approbation du PV du Comité syndical du 5 février 2021

FINANCES :

- 1-SAGE Vilaine et politique de bassin - programmes d'actions 2021
- 2-Poursuite Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et baie de vilaine 2021
- 3-Elaboration Docob Natura 2000 Estuaire et Baie Vilaine 2019-2020 (plan de financement)
- 4-Demande animation 2021 Natura 2000 Marais de Vilaine
- 5-Compte administratif BP et BP EP
- 6-Comptes de gestion BP et BP EP
- 7-Affectation des résultats Exercice 2020
- 8-Approbation Budget 2021 BP et BP EP

GEMA

9-PSE

COMMUNICATION

10-Information sur le marché d'assistance /conseil à la communication de l'EPTB

POINT D'INFORMATION AUX ELUS :

Les réseaux de suivi de la qualité de l'eau (document distribué en séance)

MARCHES PUBLICS :

- 11-Constitution de la commission MAPA
- 12- Marchés publics - Présentation des décisions prises par le Président

GOVERNANCE

- 13-Assemblée bretonne de l'eau : désignation de 2 représentants H/F
 - 14-Comité Régional de la Biodiversité : désignation de 2 représentants H/F
- Questions diverses

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Collège des EPCI :

- M. Alain GUIHARD, Arc Sud Bretagne
M. Philippe BRIZARD, Bretagne Porte de Loire Communauté
Mme Murielle DOUTÉ-BOUTON, Communauté de communes de Brocéliande
Mme Soazig LE TROADEC, Communauté de communes de Brocéliande
M. Joseph DAVID, CAP Atlantique
M. Michel POUPART, Communauté de communes de Châteaubriant-Derval

M. Jean-Michel BUF, Communauté de Communes de la Région de Blain
M. Thierry EVENO, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
M. David VEILLAUD, Liffré-Cormier Communauté
M. Jean RONSIN, Montfort Communauté
M. Yann YHUEL, De l'Oust à Brocéliande Communauté
M. Jean-Claude BELINE, Pays de Chateaugiron Communauté
M. Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté
M. Daniel AUDO, Pontivy Communauté
M. Joël TRIBALLIER, Questembert Communauté
M. Jean-François MARY, Redon Agglomération
M. Pascal HERVÉ, Rennes Métropole
M. Didier CHAPELLON, Rennes Métropole
M. Patrick HENRY, Roche aux Fées Communauté
M. Patrick HERVIOU, St Méen-Montauban Communauté
M. Daniel HOUITTE, Val d'Ille-Aubigné Communauté
Mme Michèle MOTEL, Vallons de Haute Bretagne Communauté
M. Jacques LARRAY, Vallons de Haute Bretagne Communauté
Mme Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté

Collège Eau Potable :

M. Bernard LE GUEN, CAP Atlantique
M. Rémi PITRÉ, Production eau potable Ouest 35
M. Vincent COWET, Syndicat Eau du Morbihan

Collège Département-Région :

M. Bernard LEBEAU, Département de Loire-Atlantique

POUVOIRS :

M. Philippe JOUNY, CC de Pontchâteau-St Gildas des Bois à M. Jean-Michel BUF, CC de la Région de Blain.
M. Jean-Claude RAUX, CC Région de Nozay donne pouvoir à M. POUPART, CC Châteaubriant-Derval.

Assistaient également à la séance :

Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine
Sophie GRIBIUS, Chargée d'études gestion des milieux aquatiques à Rennes Métropole
Jean-Luc JEGOU, Directeur Général de l'EPTB Vilaine
Hélène CALLE, Responsable Administrative et Financière à l'EPTB Vilaine
Aldo PENASSO, Responsable Ouvrages hydrauliques et Inondations à l'EPTB Vilaine
Christophe DANQUERQUE, Responsable Cellule Planification et prospective à l'EPTB Vilaine
Stéphanie WOIMANT, Responsable Milieux Aquatiques et Biodiversité à l'EPTB Vilaine
Anthony DE BURGHRAVE, Chargé de mission Qualité de l'Eau à l'EPTB Vilaine
Florence BOCQ, Assistante Pôle Hydraulique et eau potable à l'EPTB Vilaine
Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante de Direction et Vie des assemblées à l'EPTB Vilaine

*

* *

Monsieur Jean-François MARY, Président, ouvre la séance après avoir fait un appel et vérifié que les règles de quorum sont respectées.

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine
du
Vendredi 12 mars 2021 à 14h30
Espace Beausoleil à Pont-Péan (35)**

**8 - BUDGET PRINCIPAL : Exercice 2021
Budget primitif**

Ce budget a été élaboré dans le cadre des orientations budgétaires qui ont été débattues le 5 février 2021.

BP 2021	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Dépenses nouvelles	4 665 000 €	4 573 700 €	7 867 000 €	7 867 000 €
Reste à réaliser	127 000 €	218 300 €	/	/
Total	4 792 000 €	4 792 000 €	7 867 000 €	7 867 000 €

• **Section d'investissement : 4 792 000,00 €**

En dépenses, outre le report de crédits engagés en 2020 pour 127 000 €, le paiement du capital des emprunts pour 197 000 €, les principaux programmes sont les suivants :

Moyens généraux :

Des crédits sont inscrits pour le maintien à niveau du parc informatique (67 100, €), le maintien du patrimoine immobilier (60 340 €), des études (20 000 €), l'achat de véhicules (210 000 €) et d'un drone (80 000 €), l'acquisition de mobiliers et bureaux (13 000 €).

Ouvrages :

Des crédits sont inscrits pour 1,968 M€ pour d'importants travaux sur le barrage (travaux sur la vanne n°2, mise en place d'une GMAO, maîtrise d'œuvre, études réglementaires et bathymétrie pour les travaux sur les gabions, mise en place d'un ponton sur les murs guide-eau du barrage, climatisation dans la tour, panneaux d'affichage, rénovation de l'armoire électrique de la tour du pont de Cran, travaux de rénovation du vannage du Trévelo, révision des moteurs du Rochevilaine ...). Il est prévu également divers travaux et acquisitions sur les barrages de Vilaine amont pour 177 000 €.

Protocoles PI :

Renouvellement du batardeau de l'écluse de St Nicolas de Redon (38 000 €), étude d'optimisation des retenues existantes de la Chère (40 000 €), MO travaux de réhabilitation des ouvrages existants de la Chère (40 000 €), MO et dossiers réglementaires nouvelles retenues Rollard (31 700 €), MO et dossiers réglementaires nouvelles retenues Chère (49 700 €), projet d'aménagement Erbray/Issé/Villepot (43 200 €), MO travaux sur ouvrage de Moisdon la Rivière (10 000 €) et acquisition de piézomètre (12 000 €), études et dossiers de régularisation Blain (45 000 €), diagnostics, projet de protection du bourg de Damgan (50 000 €).

Protocoles GEMA :

Des travaux sur les milieux aquatiques, les ouvrages, les moulins et les travaux bocagers pour 830 000 € (travaux pour compte de tiers)

En recettes, outre le FCTVA pour 80 000 €, des subventions pour 178 610 €, les amortissements pour 1 468 000 €, le virement de la section de fonctionnement de 930 631 €, et la participation des EPCI pour les protocoles financent la section.

- **Section de fonctionnement : 7 867 000 €**

En dépenses, les charges à caractère général sont à 1,90 M€ (socle) y compris les dépenses pour les barrages de Vilaine amont (434 000 €).

La masse salariale passe à 2,60 M€ (y compris le personnel à la carte).

Les dépenses imprévues s'élèvent à 80 000 €.

Les intérêts de la dette passent de 74 000 € à 66 000 €.

Les autres charges de gestion s'élèvent à 129 000 €.

Les crédits pour les protocoles PI sont inscrits pour 496 200 € dont études et régularisation SE Damgan (90 000 €) et étude de protection de l'établissement de santé de Billiers (50 000 €) et pour la GEMA à 146 500 € (Aval) et 52 000 € (Amont).

Cette répartition des charges permet de porter le virement à la section d'investissement à 930 631 €.

En recettes, conformément aux orientations budgétaires du 5 février 2021, la participation statutaire des EPCI est de 720 000 €, celle des syndicats d'eau de 300 000 € et celle du collège Département/Région est de 180 000 €. Les autres recettes sont principalement amenées par le budget de l'eau potable (2,54 M€), du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine pour les barrages de Haute Vilaine (439 000 €) de subventions (Agence de l'eau, Régions, Etat, Europe...) de l'ordre de 1,38 M€, des reversements concernant les protocoles PI et GEMA de 1,2 M€.

Le Comité syndical approuve à l'unanimité des 631 voix sur 631, le budget primitif pour l'exercice 2021.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'EPTB Vilaine

Jean-François MARY